

DIRECTION DES RELATIONS ET DES RESSOURCES HUMAINES

DRRH07-399-53 du 24/09/07

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par :

Véronique BIANCOTTO - Psychologue Clinicienne

Tel : 04 42 91 71 26 - e mail : veronique.biancotto@ac-aix-marseille.fr

Anne TOUZOULI - Conseillère d'Orientation Psychologue

Tel : 04 42 91 71 31 - e mail : anne.touzouli@ac-aix-marseille.fr

Secrétariat DRRH : 04 42 91 70 50

1 - LA STRUCTURE D'ACCUEIL, DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Cette structure est un service d'accueil psychologique créé par la Direction des Relations et Ressources Humaines il y a 9 ans.

Cette offre d'écoute et d'accompagnement psychologique répond à des demandes exprimées par les personnels d'être soutenus lors de situations personnelles ou professionnelles difficiles, situations qui peuvent les déstabiliser même temporairement.

Dans ce cadre, tous les personnels peuvent faire cette démarche, dès les premiers signes de difficulté, et prendre rendez-vous directement auprès de Véronique Biancotto, psychologue clinicienne et psychanalyste.

Il est possible de bénéficier de cette offre de façon ponctuelle ou suivie, à titre individuel et dans la plus stricte confidentialité.

Réception sur rendez-vous :

Mercredi à l'Inspection Académique à Marseille / Tel : 04 91 11 02 72

Jeudi et vendredi au Rectorat à Aix-en-Provence / Tel : 04 42 91 71 26

Les rendez-vous peuvent aussi être pris auprès du Secrétariat DRRH.

2 - LES GROUPES DE PAROLES, LIEUX COLLECTIFS

Pour tout renseignement :

- consulter le site académique www.ac-aix-marseille.fr, rubrique « personnels de l'académie » puis « personnels enseignants », dérouler jusqu'aux « lieux de paroles », cliquer pour avoir accès aux documents.

- ou encore, téléphoner au 04 42 91 71 26 ou 04 42 91 70 50.

3 - LA MISSION BILAN PROFESSIONNEL

Cet accompagnement professionnel, mis en œuvre par la DRRH depuis 2000, est destiné aux personnels qui souhaitent réfléchir à une évolution professionnelle, un changement d'activité ou rencontrent des difficultés dans leur métier, dans les conditions fixées par l'Arrêté de la Fonction Publique du 07/01/97 relatif au Bilan Professionnel.

Il s'agit ainsi d'aider la personne à éclaircir son questionnement professionnel.

La demande de bilan motivée doit être adressée pour accord à Fabrice Gérardin, DRRH, et traitée ensuite par Anne Touzouli, dans la limite de ses possibilités de prise en charge.

Réception sur rendez-vous :

Lundi, mardi et mercredi au Rectorat à Aix-en-Provence / Tel : 04 42 91 71 31
Jeudi au CIO à Vitrolles / Tel : 04 42 79 72 38.

4 - LA CELLULE COLLECTIVE D'ECOUTE ET DE SOUTIEN TELEPHONIQUE :

04 42 95 15 15

Du lundi au vendredi une ligne téléphonique est à la disposition des personnels qui souhaitent parler d'une difficulté rencontrée dans leur vie professionnelle ou personnelle, dans le plus strict anonymat si les intéressés le désirent.

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.